

CHARTRE D'UTILISATION DES IPADS À BLANCHE DE CASTILLE - PROJET A2C

- L'iPad utilisé en cours est celui mis à la disposition par l'établissement. Dans le cas contraire, l'iPad apporté sera donné au responsable de vie scolaire et rendu aux parents en mains propres.
- Au début du cours, mon iPad est fermé et rangé dans mon sac. Je ne le sors et ne l'utilise que lorsque mon professeur me l'autorise.
- Pendant un cours, j'utilise mon iPad uniquement pour des tâches scolaires (les jeux, les sites web et toute communication faite en dehors d'une activité pédagogique sont interdits).
- J'utilise mon iPad de manière civile. Filmer, prendre des photos, ou faire des enregistrements sonores de quiconque sans son autorisation est strictement interdit.
- Je respecte les autres dans le monde virtuel comme je le fais dans la vie. La cyberintimidation, c'est criminel. Je sais que je laisse toujours des traces sur le Web.
- Je conserve suffisamment de mémoire pour l'usage pédagogique. Mon professeur peut supprimer des fichiers (photos, musiques, applications) si je n'ai plus assez d'espace pour effectuer la tâche demandée.
- Si mon professeur m'autorise à avoir recours à l'iPad pendant une évaluation, j'évite toute application, site ou document non autorisé sous peine de m'exposer aux sanctions prévues dans le règlement en cas de tricherie.
- En classe, le volume de mon iPad est éteint sauf avis contraire du professeur. J'utilise des écouteurs lorsqu'on me le permet. Sinon, ils sont rangés dans mon sac.
- Je fais mes mises à jour ou mes téléchargements à la maison, afin de ne pas ralentir inutilement le réseau.
- J'utilise mon iPad uniquement dans les endroits permis (salle de classe et CDI). Les couloirs, la cour de récréation ne sont pas des endroits autorisés.
- Le contenu de mon iPad peut être inspecté par le personnel de l'établissement. Je dois alors remettre mon iPad immédiatement à la demande d'un membre du personnel.
- Je m'assure que ma batterie est toujours chargée. A cette fin, je charge mon iPad à la maison tous les soirs (Il ne sera pas possible de brancher mon iPad dans l'établissement).
- Je prends soin de mon iPad :
 - Je le transporte de façon sécurisée (pas d'exposition publique dans les transports...);
 - Je le garde dans son étui original et je signale immédiatement lorsqu'il est cassé pour éviter les détériorations de mon iPad.

- Je n'appose aucun autocollant et ne fais aucune marque sur ma tablette ni sur mon étui ;
- Je garde mes mots de passe privés ;
- La garantie prend en charge les réparations de l'iPad dans la limite d'une utilisation normale mais ne prend pas en charge les dégradations causées à l'adaptateur et au câble. En cas de détérioration un nouveau câble ou un nouvel adaptateur sera fourni par l'établissement. Le prix du remplacement de ces derniers sera à votre charge (20 € TTC l'adaptateur seul, 20 € TTC pour le câble seul). Pour continuer de bénéficier de la garantie en cas de dysfonctionnement, l'iPad doit être utilisé uniquement avec les accessoires fournis au moment de la mise à disposition. D'autre part, lors d'un bris de glace (le signaler immédiatement) une franchise de 150 € reste à votre charge, elle peut néanmoins dans la plupart des cas être prise en charge, cela est à vérifier avec votre assureur.
- Attention il s'agit d'un outil de travail fragile.

Si l'une de ces règles n'est pas respectée, le personnel de l'établissement peut reprendre mon iPad pour une durée indéterminée.

En cas de problème technique, j'apporte mon iPad et vais remplir une fiche chez le responsable de vie scolaire de mon niveau.